

«L'Éclair de Juillet» sur les chemins de l'histoire*

par Louis TRENARD **

Charles Péguy reconnaissait que les dreyfusards les plus sincères prirent une taupinière pour une montagne. On en pourrait dire autant de la génération romantique secouée par les Trois Glorieuses. Elle ne jugea pas selon notre optique et nos étalons de mesure; elle sentit le vent de l'abîme, elle entendit le rugissement de la vague révolutionnaire. En un sens, elle avait raison car l'épisode si limité qu'il fût dans l'immédiat, prouvait qu'on avait cru, en 1815, bien en vain restaurer l'ordre et que les journées parisiennes de 1793 pouvaient s'échapper violemment de la tombe.

Que la commotion ait été profonde, maints témoignages le révèlent: Balzac déclare qu'il a vu passer le convoi d'une monarchie; Musset lui-même, dans les *Vœux stériles*, exhale sa rage de se sentir inapte au combat; Quinet écrit à sa mère: «Quelle désolation d'avoir été absent de Paris à la fin de juillet, je ne me consolerais jamais de n'avoir pas marché avec les faubourgs.»

Après un intermède de quinze années, on s'embarquait de nouveau pour l'aventure. L'intelligentsia de la capitale devient un des foyers européens du libéralisme. Elle accueille Henri Heine, Chopin, Liszt, Mickiewicz et tant d'émigrés italiens... La crise suscite en Hugo un rebondissement vital des plus énergiques. Les poèmes qui allaient composer *Les Feuilles d'Automne*, presque tous rédigés avant la chute des Bourbons, se rangent comme l'indique le titre, sous une dominante élégiaque tandis que la préface, naturellement écrite en dernier lieu, de ce fait postérieure à l'événement, déborde d'enthousiasme et prodigue les grandes vues d'avenir. Un messianisme social apparaît: les poètes, Vigny comme Lamartine, se considèrent comme des mages et des prophètes. C'est l'époque du socialisme utopique et de la glorification de la technique.

Le christianisme lui-même évolue: il devient libéral. Lamennais, après avoir écrit son *Essai sur l'indifférence* traverse une période de troubles intimes. À partir de 1830, il rêve d'un christianisme populaire et à portée sociale. Il espère que le Pape prendra l'initiative d'une croisade spirituelle, pour rénover la foi. Quand son journal *l'Avenir* est condamné, il s'engage dans la voie de la rébellion, consacrée par les *Paroles d'un Croyant* (1834).

* Cet article reprend des éléments d'un exposé présenté à l'Université de Genève en 1972, au Séminaire des Systèmes historiques que dirige M. Sven Stelling-Michaud. Il reflète également une conférence prononcée à l'Université d'Ottawa, en 1973, sous la présidence de M. le professeur P. Wyczynski.

** Professeur à l'Université lilloise des Sciences humaines, des Lettres et des Arts.

Ainsi, il ne faut pas mesurer l'impact des Trois Glorieuses par leur durée intrinsèque ou par leur champ géographique. Elles révèlent soudain qu'une Restauration était désormais impossible, que la crise révolutionnaire n'était pas un accident passager, que les temps nouveaux s'affirmaient durables.

Cette commotion, inattendue pour un froid analyste, se répercute sur l'historiographie.

* * *

Comme ses contemporains, Chateaubriand met en garde contre une interprétation minimisante de 1830.

Les conséquences de la Révolution de juillet seront mémorables... Thucydide et Tacite ne nous raconteraient pas bien les événements des trois jours; il nous faudrait Bossuet pour nous expliquer les événements dans l'ordre de la Providence... Que des esprits superficiels ne voient dans la Révolution des trois journées qu'une échauffourée, c'est tout simple; mais les hommes réfléchis savent qu'un pas énorme a été fait... Ne pensons donc pas que l'œuvre de juillet soit une superfétation d'un jour.

Aux yeux de ce légitimiste, le changement paraît inouï et extraordinaire; c'est la fin de la monarchie de droit divin; la monarchie élective conduira bientôt à la république et à la démocratie. L'auteur de *l'Essai politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes* souligne la continuité de l'esprit révolutionnaire: l'assassinat de Charles Ier, la décapitation de Louis XVI, la fin de la légitimité au 29 juillet... Chateaubriand retrace ainsi «l'histoire de la société» et situe l'épisode parisien dans une perspective historique. «Un siècle n'aurait pas autant mûri les destinées d'un peuple que les trois derniers soleils qui viennent de briller sur la France¹.»

De façon plus technique, Augustin Thierry replace à son tour, en 1840, cette révolution dans la longue durée. En survolant sept siècles, l'historien saisit la progression de la vie nationale:

Les révolutions ont achevé l'œuvre des réformes; les contre-révolutions n'ont point fait disparaître ce qui avait été fondé sur la vraie ligne de ce progrès... Tout est renouvelé aujourd'hui sans que la tradition soit rompue; voilà ce qu'a fait le travail des siècles, et voilà pour nous, dans l'avenir, le chemin que trace l'expérience, la leçon que donne l'histoire du pays.

L'historien de *Jacques Bonhomme* (1820) et du *Tiers État* (1850), attribue le mérite aux Trois Glorieuses d'avoir rendu à la Première Révolution et à l'Empire, la part qui leur était contestée parmi les grands faits légitimes. Ainsi se rétablit cette continuité dans la vie multiséculaire de la nation; ainsi se mesurent ses progrès. Cette vision dynamique introduit une équitable appréciation des événements ponctuant la trame de l'histoire.

¹ CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1958, livre 34, chap. IX, p. 477-480.

Cet engagement de l'historien se reflète sur la qualité des recherches historiques. « Cette révolution que l'avenir jugera dans ses conséquences sociales, a fait faire un pas au développement logique de notre histoire ². »

Michelet, avec plus de rigueur, dégage la portée de 1830 sur le cheminement des études historiques. Dans sa préface, de l'Histoire de France écrite en 1869, il se remémore sa propre inspiration :

Dans ces jours mémorables, une grande lumière se fit et j'aperçus la France. Elle avait des annales, et non point une histoire. Des hommes éminents l'avaient étudiée surtout du point de vue politique. Nul n'avait pénétré dans l'infini détail des développements divers de son activité (religieuse, économique, artistique, etc...). Nul ne l'avait encore embrassée du regard dans l'unité vivante des éléments naturels et géographiques qui l'ont constituée. Le premier, je la vis comme une âme et une personne³.

À ses yeux, la nouveauté qui caractérise l'école historique française au lendemain de 1830 réside dans l'alliance des recherches érudites et des vues d'ensemble. L'historien doit être un érudit. Avec une injuste sévérité, Michelet condamne ses prédécesseurs : « Jusqu'en 1830 (même jusqu'en 1836), aucun des historiens remarquables de cette époque n'avait senti encore le besoin de chercher les faits hors des livres imprimés, aux sources primitives, la plupart inédites, alors, aux manuscrits de nos bibliothèques, aux documents de nos archives. » En réalité, Voltaire chassait déjà les documents : mémoires privés, dossiers administratifs, pièces d'archives, tout lui est bon pour écrire le *Siècle de Louis XIV*, assuré d'en extraire toujours le petit fait caractéristique ou le détail qui peint. Si Michelet lui-même a eu recours aux archives, il ne pouvait procéder, pour des sujets aussi vastes que les siens, qu'à des sondages, non à une exploitation systématique. Bien qu'ayant été vingt ans archiviste, il se soucia de moins en moins du document.

Mais ce que Michelet reproche davantage à « cette noble pléiade historique qui, de 1820 à 1830, jeta un si grand éclat : MM. de Barante, Guizot, Mignet, Thiers, Augustin Thierry », c'est d'avoir abordé l'histoire sous un angle particulier. L'un — Thierry dans l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* (1825) — s'attache à la question des races ; l'autre — Guizot dans ses *Essais sur l'Histoire de France* (1823) — se préoccupe des institutions. Or, cette spécialisation est artificielle et peut tromper sur l'ensemble et en dérober l'harmonie supérieure : la race subit l'influence des mœurs changeantes, les institutions sont liées au rayonnement des idées et aux circonstances sociales.

« Pour retrouver la vie historique, proclame Michelet, il faudrait patiemment la suivre en toutes ses voies, toutes ses formes, tous ses éléments. Mais il faudrait aussi, d'une passion plus grande encore, refaire et rétablir le jeu de tout cela, l'action réciproque de ces forces diverses dans un puissant mouvement qui redeviendrait la vie même. » En cette époque

² Augustin THIERRY, « Considérations sur l'Histoire de France », dans C. JULLIAN, *Extraits des historiens français du XIX^e s.*, Paris, Hachette, 1896, p. 96-98.

³ Jules MICHELET, « Préface de l'Histoire de France », 1869, dans C. JULLIAN, *op. cit.*, p. 312.

de Littré et de Claude Bernard, où triomphe le positivisme, c'est la comparaison avec la physiologie qui sert d'argument. La vie n'existe que si tous les organes, tous solidaires, agissent ensemble. « Nos fonctions se lient, se supposent l'une l'autre. Qu'une seule manque et rien ne vit plus. On croyait autrefois pouvoir par le scalpel isoler, suivre à part, chacun de nos systèmes ; cela ne se peut pas, car tout influe sur tout. »

L'histoire vivante exige une vue globale ; perspective audacieuse mais nécessaire : c'est « la résurrection de la vie intégrale, non dans ses surfaces, mais dans ses organes intérieurs et profonds. » Dans le Paris des barricades, ce visionnaire fit cet acte de foi. « Dans le brillant matin de juillet, sa vaste espérance, sa puissante électricité, cette entreprise surhumaine n'effraya pas un jeune cœur ⁴. »

* * *

La victoire de 1830 aurait-elle été une véritable révolution dans le domaine de l'historiographie ? A-t-elle créé l'érudition, comme le dit Michelet, ou retrouvé la fécondité des recherches érudites du XVII^e siècle ?

L'ère des Lumières avait orienté essentiellement ses efforts vers l'archéologie antique, en liaison avec les préoccupations esthétiques du néo-classicisme. Cependant, la linguistique historique apparaît, en 1767, dans une note à l'Académie des Inscriptions, l'apparemment du sanscrit et des grandes langues européennes. L'intérêt porté à l'Égypte conduira en 1822 aux découvertes de Champollion.

On ne décèle pas davantage de l'indifférence à l'égard de l'érudition dans le premier tiers du XIX^e siècle. Augustin Thierry reconnaît les mérites de la Restauration. Si elle a supprimé en 1816 le Musée des monuments français, fondé par les soins d'Alexandre Lenoir en 1796, elle a créé l'École des Chartes qui s'est engagée dans la publication des *Documents inédits sur l'histoire de France*.

Cette entreprise colossale avait été amorcée en 1762 sous le patronage des ministres Henri Bertin, Miromesnil, Lamoignon, Barentin, d'Ormesson, Calonne. L'érudit Oudard Feudrix de Bréquigny collabora à presque toutes les grandes collections et principalement au *Recueil des Ordonnances des rois de la troisième race* et à la *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de France*.

La tourmente révolutionnaire passée, l'Académie des inscriptions reprend ces grandes collections : *Les Ordonnances des rois de France* et le *Recueil des historiens des Gaules et de la France* en 1807, l'*Histoire littéraire de la France* en 1814. En 1814 apparaît la première inscription au budget d'un crédit pour la conservation des anciens monuments tandis que se multiplie la construction des musées et des bibliothèques. Charles X ouvre en 1826 la section d'Égyptologie du Louvre...

Mais il faut reconnaître que, dans ces années de la Restauration, beaucoup de lettrés affectent encore un mépris pour l'érudition, préférant

⁴ Jean EHRARD et Guy PALMADE, *L'histoire*, Paris, Colin, 1964, p. 261-265.

les jeux de l'imagination, l'esprit philosophique, l'élégance du style. De leur côté, certains érudits dédaignent les idées générales et les exigences d'une mise en forme. Le divorce entre histoire et érudition que Voltaire avait condamné, demeurait.

1830 amplifie l'effervescence d'histoire qui avait enfiévré la Restauration. C'est cette intensification qui semble, aux yeux des contemporains, une coupure ou une nouveauté. Entrant à l'Académie française, le 1er avril 1830 — donc à la veille des Trois Glorieuses — Lamartine s'écrie: «L'histoire s'étend et s'éclaire: elle écrit l'homme tout entier, elle voit les idées sous les faits et suit les progrès du genre humain dans la marche sourde et lente de la pensée⁵.»

Cette ferveur pour l'histoire gagne la Cour. Aux Tuileries, la famille royale se passionne pour cette discipline. «J'occupais le ministère, dit un jour Molé à Mme de Bassanville, au moment où la recherche des choses antiques faisait fureur. Le roi Louis-Philippe tenait l'archéologie en grand honneur; c'en était assez pour que chacun de nous se mît en campagne pour trouver de vieux monuments et d'antiques ferrailles⁶.»

Cette mode comporte ses excès et ses dangers. Stendhal s'inquiète de voir publier tant de mémoires et soupçonne certaines publications d'être frauduleuses. Dès 1833, Thierry s'afflige de cette vulgarisation qui conduit à une dépréciation. Les véritables études historiques lui paraissent être «tombées au plus bas». Lui-même s'attache désespérément «à conserver nos traditions qui se perdent, à sauvegarder la méthode et le style en histoire». Réaction d'un spécialiste exigeant qui pourrait sembler contredire la proclamation joyeuse de Michelet sur les découvertes provoquées par la Révolution de 1830.

En réalité, la délectation du passé pour le passé est peut-être une compensation à un rythme de changement et de croissance qui a cessé de paraître uniformément bénéfique comme on l'avait cru au XVIII^e siècle. La cadence a crevé le seuil où les transformations sont perçues comme des améliorations.

L'histoire, parfois locale, l'érudition, les sciences auxiliaires deviennent des dérivatifs. Mais les recherches historiques profitent largement des initiatives privées. Arcisse de Caumont commence en 1830 la publication de son *Cours d'Antiquités monumentales*, souvent réédité au XIX^e siècle, et fonde, en 1833, la Société d'Archéologie qui s'exprime bientôt à l'occasion de congrès annuels et dans son *Bulletin monumental*. En 1838, Natalis de Wailly se charge de répandre des éléments de la paléographie; en 1840, se placent les débuts de Viollet-le-Duc...

Sous l'influence de ces initiatives ou participant lui-même à ce goût pour la connaissance du passé, le gouvernement de Juillet organise la science historique. Les historiens eux-mêmes deviennent ministres: Gui-

⁵ Pierre MOREAU, *L'histoire en France au XIX^e s.*, Paris, Les Belles-Lettres, 1935, p. 86.

⁶ Comtesse DE BASSANVILLE, *Les salons d'autrefois. Souvenirs intimes (1862-1866)*, Paris, t. III, p. 297.

zot, Thiers, Salvandy... Des chaires d'histoire sont créées au Collège de France, à la Sorbonne, dans les Facultés des Lettres. Des organes spécialisés dans l'initiation et les recherches sont réorganisés ou fondés; l'École des Langues orientales en 1838, l'École française d'Athènes en 1846, l'École des Chartes en 1847... Des missions à l'étranger sont confiées à des historiens: Coste et Flandin relèvent les monuments antiques de Perse en 1840, Jean-Jacques Ampère se rend en Égypte en 1845... La protection du patrimoine architectural français est assurée par la Commission des Arts et Monuments français, créée en 1837, et par l'Inspection générale des monuments historiques...⁷

Les sciences auxiliaires de l'histoire progressent et se diversifient: l'orientalisme avec Eugène Burnouf en Perse, l'égyptologie avec Emmanuel de Rougé, la préhistoire avec les intuitions géniales de Boucher de Perthes, la numismatique sous la direction de Charles Lenormant, la paléographie et la diplomatique bénéficient de l'action des cénacles romantiques en faveur du Moyen Âge et du style troubadour...

Pour coordonner toutes les entreprises d'ordre historique, Guizot réunit en 1834, des spécialistes dans des commissions destinées à stimuler l'investigation des vestiges, à les préserver, à en publier les descriptions. Ce projet devient, en 1837, le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques subdivisé en cinq sections⁸. Ce fut le centre de presque toutes les recherches accomplies en dehors de l'Institut et de l'Université. C'était déjà la suggestion de l'avocat Jacob Nicolas Moreau sous Louis XV. La Monarchie de Juillet reprend ainsi une large partie du programme scientifique du Dépôt des Chartes élaboré par Moreau. Certains, comme Champollion-Figeac dans sa *Notice sur le Cabinet des Chartes et diplômes de l'histoire de France*, proposaient, en 1827, de poursuivre les travaux du Dépôt. D'autres conseillaient de mettre à jour le programme d'éditions, conformément aux nouvelles conceptions de l'histoire. Dieter Gembicki estime qu'en dépit de toutes ses défaillances, le Dépôt avait contribué à l'évolution des sciences historiques de façon efficace⁹.

Le Comité des Travaux historiques et scientifiques favorisa un intense mouvement des recherches, de dépouillement, de publications. Le Comité des sciences morales et politiques, présidé par Victor Cousin, rassemblait les sources de l'histoire, de la philosophie, de la jurisprudence, des institutions civiles. Le Comité historique des sciences assurait la même collecte pour les sciences mathématiques, naturelles, médicales. Le Comité de la langue et de la littérature française, comptant de nombreux académiciens, publiait des inédits intéressants pour leur valeur philosophique. Les deux sections les plus actives furent celle de l'histoire proprement dite et celle des arts et des monuments. La section d'histoire qui

⁷ Louis TRENARD, *Salvandy en son temps (1795-1856)*, Lille, Giard, 1968.

⁸ Xavier CHARMES, *Le Comité des Travaux historiques et scientifiques*, Paris, Impr. Nat., 1886, 4^e, p. CXXV-CXLVI.

⁹ Dieter GEMBICKI, « Jacob-Nicolas Moreau et son « Mémoire sur les fonctions d'un historiographe de France », *XVIII^e siècle*, 1972, n° 4, p. 191-215.

comptait parmi ses membres Daunou, Amaury-Duval, Beugnot, Barante..., se chargeait de faire explorer les archives communales, dépouiller les olims, vérifier les cartulaires en vue de publier les *Documents inédits sur l'histoire de France* ¹⁰.

Augustin Thierry enregistre l'ampleur donnée par Guizot à la publication des *Documents inédits sur l'histoire de France*: « elle embrasse les documents relatifs à l'histoire intellectuelle et morale du pays, à celle des sciences, des lettres et des arts ». Ainsi, les plans du gouvernement « tendent à élever chez nous l'étude des souvenirs et des monuments du pays au rang d'institution nationale ¹¹ ».

Alors que le roi consacre le Château de Versailles à nos gloires nationales, les publications savantes se multiplient: Mignet édite les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, Michelet le *Procès des Templiers*... Des mémoires ou des sources paraissent grâce à la Société d'Histoire de France, au *Journal des Savants*, à la *Revue des Deux Mondes*...

Bien entendu, la recherche historique au lendemain de 1830 comporte ses limites. Les masses d'ombre sont réduites, mais il en subsiste. Pour Michelet, les Chinois qui avaient tant attiré Voltaire, constituent « le monde excentrique » et il ne leur accorde pas plus de place que Bossuet dans son *Histoire universelle*. Il renvoie aussi l'étude des Celtes aux spécialistes.

D'autre part, les historiens prononcent des jugements de valeur et leur goût oriente parfois leur démarche scientifique. Les éditeurs du Comte de Bussy ou de Saint-Évremond soulignent la licence du Grand Siècle. Auguste Poitevin, éditant l'*Histoire amoureuse des Gaules*, constate: « À y regarder de près, tous ces héros de la cour de Louis XIV méritent quelque peu les galères. Cependant l'on prétend que nous sommes dans une époque de décadence morale. » Retraçant la conspiration de cet aventurier du XVII^e siècle que fut Hamel de Latréaumont, Eugène Sue dénonce aussi l'envers du Grand Siècle. « Après tant d'honneurs, dit-il, en comparant ces temps-là à ceux où nous vivons, une pensée douce et consolante vient à l'esprit, c'est que les choses ont assez progressivement marché pour qu'un tel grand roi et un tel grand siècle soient désormais impossibles. » Sainte-Beuve recueille chez Tallemant des Réaux, des témoignages de brutalité des mœurs: « C'est sur tous ces points que notre siècle, notre société moyenne, moins raffinée, se rachète pourtant et retrouve en gros ses avantages. »

En revanche, Victor Cousin leur réplique: La France insouciante de sa gloire, n'a pas l'air de se douter qu'elle compte dans ses annales le plus grand siècle peut-être de l'humanité, celui qui comprend dans son sein, le plus d'hommes extraordinaires en tout genre. Quand, je vous en

¹⁰ Louis TRENARD, « Salvandy et la recherche historique (1837/1848) », dans *Bull. Sect. Hist. Mod. et Contemp.*, C.T.H.S., fasc. 7, Paris, B.N., 1969, pp. 39-64.

¹¹ Jean EHRARD et Guy PALMADE, *op. cit.*, p. 68-69.

prie, a-t-on vu se donner la main des politiques, tels que Henri IV, Richelieu, Mazarin, Colbert, Louis XIV ¹²? Un tel climat de polémique n'est évidemment pas favorable à la sereine érudition.

Cette réserve faite, il faut reconnaître que, pendant la première moitié du XIX^e siècle, l'érudition a retrouvé le prestige et l'efficacité qu'on lui reconnaît légitimement au temps de Dom Mabillon ou de Le Nain de Tillemont.

* * *

Ainsi, en ce domaine de la recherche, de la traduction, de l'interprétation des témoignages du passé, l'avènement de Louis-Philippe ne marque pas une solution de continuité, mais seulement une intensification d'activité. L'histoire proprement dite a-t-elle été stimulée par l'éclair de Juillet comme le proclame Michelet?

Les historiens, comme les écrivains et les artistes, se révèlent volontiers sévères pour leurs prédécesseurs. On se pose en s'opposant. Les historiens travaillant sous l'Empire et sous la Restauration, trahissent leur mépris pour les historiens d'Ancien Régime. Chateaubriand, dans le *Génie du Christianisme* déplore, en 1802, l'incapacité des Français à écrire l'histoire. Ils ne rédigent que des mémoires car ce genre leur laisse de la liberté d'esprit, satisfait leur amour-propre, leur permet de s'enthousiasmer pour telle ou telle cause... Les écrivains français sont « en contradiction avec le sérieux de l'histoire ». Les deux écoles historiques sont condamnées : « dans la narration nous devenons secs ou minutieux, parce que nous causons mieux que nous racontons ; dans les réflexions générales, nous sommes chétifs ou vulgaires parce que nous ne connaissons bien que l'homme de notre société ». Cette défaillance n'est pas imputable aux causes politiques. « Dans aucun temps, dans aucun pays, sous quelque forme de gouvernement que ce soit, jamais la liberté de penser n'a été plus grande qu'en France, au temps de sa monarchie. »

C'est le génie national qui n'est pas disposé à cette réflexion historique.

Même Voltaire qui retient longuement Chateaubriand, n'est exempt de ce défaut, surtout dans l'*Essai sur les Mœurs*, parce qu'il a voulu combattre Pascal et Bossuet. « Nous ne doutons point que Voltaire, s'il avait été religieux, n'eût excellé en histoire ; il ne lui manque que la gravité, et malgré ses imperfections, c'est peut-être encore, après Bossuet, le premier historien de la France. ¹³ »

En 1800, Mme de Staël dénonce dans *De la Littérature*, « la médiocrité des Français comme historiens » (I, p. 6). Mermet se plaint, dans ses *Leçons de Belles Lettres*, en 1802, de ne pas avoir de Plutarque français à

¹² Pierre MOREAU, *L'histoire en France au XIX^e s.*, Paris, p. 93.

¹³ CHATEAUBRIAND, *Le Génie du Christianisme*, Paris, Garnier, éd. P. Reboul, 1966, p. 440-446.

l'usage des collègues et de recourir à l'abbé de Vertot, comme à un Quinte-Curce (III, p. 118). L'ancien jésuite Louis Domairon, devenu Inspecteur général de l'Instruction publique, constate, dans ses *Principes généraux des Belles-Lettres* en 1807: les Anciens « sont nos maîtres dans l'art d'écrire l'histoire » (II, p. 178). Le journaliste Jean Dubois-Fontanelle enseigne aussi dans son *Cours de Belles Lettres*, en 1813, que les modernes sont inférieurs en histoire aux anciens (IV, p.173). Bail, dans ses *Études littéraires des classiques français* en 1824, est encore plus catégorique: « L'histoire est la partie la plus faible de notre littérature » (II, p.12). Charles Nodier renchérit dans *La Quotidienne*: « Il convient malheureusement de dire que nous savons fort mal notre histoire... Voilà un ressort d'intérêt littéraire qui nous manque. » Barante, dans ses *Études historiques*, en 1828, estime que le Président de Thou aurait offert un vivant tableau si le goût classique, mauvais génie de l'histoire, ne lui avait pas inspiré d'écrire en latin son *Histoire universelle*¹⁴. Ce palmarès à rebours pourrait être allongé!

La même sévérité, injuste, se retrouve dans le jugement de Michelet sur les historiens de la Restauration: « On ne donnait guère — (avant les travaux de Michelet lui-même)— que l'histoire politique, les actes du gouvernement, quelque peu les institutions. On ne tenait nul compte de ce qui accompagne, explique, fonde en partie cette histoire politique, les circonstances sociales, économiques, industrielles, celles de la littérature et de l'idée... »

En réalité, si l'on insère la production historique dans la littérature, on accorde à Thibaudet qu'à la génération la plus creuse, celle de 1789, succède la génération la plus féconde, celle de 1820. Ceux qui ont « fait » l'histoire n'ont pas « écrit » l'histoire. Les historiens de la Restauration, dans une vie calme ont transféré leur énergie dans le verbe, à défaut d'action. Selon l'habitude, cette première génération d'historiens a tiré le meilleur parti de ses conceptions nouvelles. Aux débutants, les mains pleines.

Militante sous Charles X, elle exploite ses succès sous la Monarchie de professeurs qu'est le régime de Louis-Philippe, mais elle a fait ses premières armes dans les années 1820. Camille Jullian parle alors pour cette époque de renouveau des études historiques, renouveau qu'il attribue d'une part au romantisme donnant le goût des réalités concrètes, le sens de la singularité, d'autre part à la conjoncture politique; tandis que le comte de Montlosier glorifie la noblesse, les libéraux s'efforcent de fonder les droits nouveaux sur le développement antérieur de la nation, cherchent jusqu'aux temps féodaux et aux invasions barbares les germes de l'État contemporain, les titres de souveraineté populaire, la justification de la suprématie bourgeoise.

C'est le cas d'Augustin Thierry qui aborde l'histoire avec de grandes ambitions philosophiques; il prétend trouver la loi du développement de

¹⁴ P. MOREAU, *op. cit.*, p. 7.

chaque peuple. En 1817, dans ses articles : *Dix ans d'études historiques* confiés au *Censeur européen*, en 1820, dans ses *Lettres sur l'Histoire de France* parues dans le *Courrier français*, il expose ses principes : remettre en honneur les publications des érudits des siècles passés comme les chroniques de Dom Bouquet, dépister les sources, étudier les institutions, les mœurs... Alors que l'histoire officielle en demeure encore aux ouvrages de Velly et d'Anquetil, une « révolution » ignorée du public s'accomplit chez les historiens. Les œuvres « qui ont marqué une véritable révolution dans la manière d'écrire l'histoire » sont celles de Simonde de Sismondi « pour la science des faits », celles de François Guizot « pour l'étendue et la finesse des aperçus », celles de Prosper de Barante « pour la vérité du récit ». De là, sa résolution : « Ils ont ouvert une nouvelle route ; ce qu'il y a de mieux à faire, c'est d'y marcher¹⁵. »

En dépit de la formule d'Augustin Thierry, l'histoire officielle enseignée en Sorbonne, se renouvelait grâce à Guizot. Cet historien « raisonnable, raisonneur, rationnel, rationaliste », comme dit Camille Jullian, professa de 1812 à 1820, publia ses *Essais sur l'Histoire de France* de 1823, le *Règne de Charles Ier*, en 1826, expose de nouveau dans sa chaire de 1828 à 1830 une *Histoire de la Civilisation*.

Guizot est le principal représentant de l'école philosophique ; il s'intéresse avant tout aux idées générales qu'il fait surgir avec une rare puissance. Son exposé devient volontiers une méditation.

Nous nous plaignons, et non sans droit, de nos épreuves et de nos mécomptes. Nos pères n'ont pas vécu plus doucement que nous, ni recueilli plus tôt et à meilleur marché les fruits de leurs travaux. Il y a, dans le spectacle de leurs destinées de quoi s'attrister et se fortifier à la fois. L'histoire abat les prétentions impatientes et soutient les grandes espérances.

Sa conception de l'histoire est large. Le fait, pour lui, n'est pas seulement l'évènement, mais aussi le lien, le rapport entre les événements ; il n'est pas seulement le fait politique ou militaire, mais aussi le fait de « civilisation » : « la civilisation est un fait, comme un autre, fait susceptible, comme tout autre, d'être étudié, décrit, raconté », dit-il dans son cours sur l'histoire de la civilisation.

Il y a des faits matériels, visibles, comme les batailles, les guerres, les actes officiels des gouvernements ; il y a des faits moraux, cachés, qui n'en sont pas moins réels ; il y a des faits individuels qui ont un nom propre : il y a des faits généraux, sans nom, auxquels il est impossible d'assigner une date précise, qu'il est impossible de renfermer dans des limites rigoureuses, et qui n'en sont pas moins des faits comme d'autres, des faits historiques qu'on ne peut exclure de l'histoire sans la mutiler ».

N'est-ce pas là le désir de saisir le passé dans sa globalité, comme le demande Michelet après 1830 ? L'entreprise est aussi audacieuse puisqu'elle tend à élaborer « une histoire universelle de la civilisation ». La civilisation caractérise chaque peuple. « La civilisation est une espèce d'Océan qui fait la richesse d'un peuple et au sein duquel tous les élé-

¹⁵ Boris REIZOV, *L'historiographie romantique française, 1815-1830*, Moscou, [s.d.]

ments de la vie d'un peuple, toutes les forces de son existence, viennent se réunir.» Dans cette histoire, les croyances religieuses, les courants philosophiques, les lettres et les arts jouent un rôle capital: ce sont les «formes profondes» qui déterminent les individus et les groupes.

Historien calviniste, Guizot se montre cependant optimiste. Il est l'héritier des Lumières: le terme civilisation éveille l'idée de progrès, de peuple dont la condition s'améliore, dont la production croissante assure davantage de bien-être, dont l'organisation même répartit plus qu'équitablement ces moyens de force et de bonheur dans la société. Le concept de civilisation évoque aussi le développement de la vie individuelle, de la réflexion personnelle, de l'homme lui-même. Une telle épistémologie annonce celle de Michelet.

Guizot recherche une explication logique dans l'histoire des structures administratives: «Avant de devenir causes, les institutions sont effet; la société les produit avant d'en être modifiée... C'est l'état du peuple qu'il faut examiner avant tout pour savoir quel a dû, quel a pu être le gouvernement»; «pour comprendre les diverses conditions sociales» elles-mêmes, «il faut connaître la nature et les relations des propriétés»; en fin de compte, «l'ordre politique est nécessairement l'expression, le reflet de l'ordre social¹⁶».

À propos de *l'Histoire des Révolutions d'Angleterre*, le philosophe Jouffroy dégageait dans *le Globe*, en 1825, le caractère subjectif de l'histoire.

Ce qu'il y a de plus évident au monde c'est que chaque siècle voit, comprend et écrit l'histoire selon son point de vue, ses idées et son génie, c'est qu'il en est de même de chaque historien qui la voit, la comprend, l'écrit, comme son talent, son caractère, ses goûts, ses lumières la veulent et le permettent. L'histoire, comme la poésie, est fille du siècle et de l'homme. Elle s'empare du caractère de l'époque et du génie de l'écrivain, deux choses qu'on ne peut ni proscrire, ni changer. Elle doit varier avec ces principes variables.

Parmi les novateurs dans le domaine de la science historique, avant 1830, Michelet place au premier rang Sismondi. Il lui écrit, en 1825: «C'est vous qui avez donné en France, l'essor aux études historiques; vous avez fait mieux que des livres, vous avez fait des hommes; vous êtes comme le père de cette génération de jeunes historiens que nous voyons s'élever¹⁷.» En 1833 encore dans sa préface de *l'Histoire de France*, Michelet reconnaît ses dettes envers Sismondi. L'année suivante, dans une lettre à son ami, Michelet précise qu'il est tributaire de son œuvre pour l'histoire politique mais aussi pour l'histoire littéraire du Midi et «pour vos ingénieuses et profondes théories sur l'économie politique». Pierre Daunou, dans les substantiels comptes rendus de *l'Histoire des Français* insérés dans le *Journal des Savants*, en 1821, appelle toujours Sismondi le «nouvel historien» et le félicite d'avoir su écarter nombre de traditions et de relations fabuleuses qui ne supportent plus la criti-

¹⁶ D. JOHNSON, *Guizot. Aspects of french history, 1787-1874*, Londres, 1963.

¹⁷ Sven STELLING-MICHAUD, «Sismondi et les historiens de son temps», dans *Atti del Colloquio internazionale sul Sismondi*, Pescia, 1970, Roma, Accademia dei Lincei, 1973, p. 31-80, p. 45.

que, d'avoir su «réduire les faits à leur juste valeur¹⁸.» Edgar Quinet écrit à Sismondi, en 1828: «Si l'art historique renaît en France, nul n'y a autant concouru que vous. Nous tous qui commençons notre carrière, nous devons contempler la vôtre. Nous y trouverons des leçons autant pour le citoyen que pour l'historien¹⁹.»

Prononçant en 1843 l'éloge funèbre de l'historien genevois, Barante lui reconnaît le mérite d'avoir su «dépouiller les commencements de notre histoire des fausses couleurs dont elle avait toujours été revêtue». Sismondi lui paraît «le créateur de la véritable méthode historique, précisément parce qu'il ne s'est rangé dans aucune école, attaché à aucun système²⁰...» En 1896, avec plus de recul, Camille Jullian reconnaît: les trois premiers tomes de l'*Histoire des Français* «furent le gros événement historique de 1821²¹.»

Pouvons-nous dès lors admettre que 1830 marque le départ réel de l'école historique française? L'introduction rédigée par Sismondi à ses trente-et-un volumes de l'*Histoire des Français* annonce la nouveauté de l'entreprise: Les historiens du XVIII^e siècle ont fait violence aux faits dans le dessein d'asservir l'histoire à leurs théories politiques et à leurs idées préconçues. Boulainvilliers, Dubois, Montesquieu, l'abbé de Mably ont «cherché dans l'ancienne monarchie des titres pour ce qu'ils regrettaient ou ce qu'ils voulaient établir... L'histoire de leur patrie a été pour eux un exercice de rhétorique». L'histoire de Sismondi se veut scientifique, presque expérimentale. «Notre affaire est de rechercher ce qui a réellement existé et de savoir pourquoi cela a existé; de rassembler ainsi et de présenter à tous les yeux les résultats de toutes les expériences qui ont été tentées sur nos ancêtres et sur nous-mêmes²².»

Cette recherche n'est pas gratuite, elle peut aider à comprendre les problèmes de l'époque: «L'étude du développement graduel du caractère et des institutions des nations est la vraie philosophie de l'histoire. C'est elle qui nous explique les temps présents par les temps passés et qui nous apprend à connaître l'individualité qui différencie un peuple d'avec un autre²³.» Cette idée de Montesquieu devient un des thèmes du cours de Guizot, Mais à l'encontre de Thierry, de Guizot, de Michelet, Sismondi repousse tout déterminisme du sol et de la race; il rappelle la confusion des apports ethniques²⁴. Il exprime une conception organiste de l'histoire par la distinction entre les transformations perceptibles et les transitions semi-conscientes. «D'autres changements s'opèrent en silence, sans qu'on puisse dire à quel jour ils ont commencé, quel fait les a

¹⁸ *Journal des Savants*, août 1821, p. 488-490.

¹⁹ Lettre du 2 mars 1828 publiée par C. PELLEGRINI et «Una lettera inedita del Quinet al Sismondi», dans *Studi francesi*, I, 1957, p. 69-70.

²⁰ Prosper DE BARANTE, «Discours à la Société d'Histoire de France», dans *Études historiques et biographiques*, 1843, t. III, p. 355-356.

²¹ Camille JULLIAN, *op. cit.*, p. XXIV.

²² Simonde DE SISMONDI, *Histoire des Français, 1821-1844*, 31 vol., Paris, Treuttel et Würtz, in-8°, t. I, p. XI, XV, XXIII, XVII.

²³ *Ibid.*, t. II, p. 121.

²⁴ *Ibid.*, t. I, p. 21.

déterminés; les contemporains eux-mêmes ne s'en sont point aperçus; et cependant, la métamorphose est complète; les hommes d'une époque ne ressemblent plus à ceux de l'époque précédente²⁵.» Cette idée de continuité, d'évolution, de progrès est caractéristique des milieux libéraux et doctrinaires, des héritiers des idéologues, des historiens créateurs d'une histoire véritablement positive s'appuyant sur une analyse critique des sources²⁶.

Au lieu d'une phase infructueuse pour l'élaboration de la méthode historique, la Restauration donne au contraire l'impression d'un moment d'actives recherches. Alors que Guizot s'oriente vers une histoire à tendance idéologique, Barante condamne les « auteurs d'intentions » qui interprètent les événements passés en vertu de critères moraux et jugent les actions de jadis comme si elles s'étaient passées au temps de l'historien. La narration doit demeurer impersonnelle²⁷. Il faudrait aussi citer bien d'autres historiens de cette décennie précédant 1830: Pierre Daru: *Histoire de la République de Venise* (1819), Jacques Dulaure: *Histoire physique, civile et morale de Paris* (1821), le comte de Ségur: *Histoire universelle*, Villemain: *Histoire de Cromwell* (1819), le comte de Sainte-Aulaire: *Histoire de la Fronde* (1827), Amans Monteil: *Histoire des Français des divers états aux cinq derniers siècles* (1827)... Jean Alexandre Buchon traduit, en 1820, l'*Histoire abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques depuis la Renaissance des Lettres*, du philosophe d'Édimbourg Dugald Stewart, ouvrage qui exerça une profonde influence sur Guizot, Cousin, Michelet, Quinet.

La moisson est riche, variée, pleine de promesses, avant « l'éclair de Juillet »...

* * *

Albert Thibaudet remarque, dans son *Histoire de la littérature française* que la Révolution a suscité une littérature révolutionnaire, mais n'a pas provoqué de révolution littéraire. Il ajoute: la Révolution esthétique fut réalisée, non pas par ceux qui ont « avalé » les produits révolutionnaires, mais par ceux qui les auront digérés.

Ce fut le cas pour la science historique. L'étude de la crise révolutionnaire et non les commotions de la fin du XVIII^e siècle contribua à renouveler les théories de l'histoire. Pour des raisons de conjoncture politique, le mythe de la Révolution française s'impose aux historiens. Cette reconnaissance du fait révolutionnaire, son insertion dans la logique de l'histoire est déjà une attitude polémique contre les théoriciens ultras, un

²⁵ *Ibid.*, t. VII, p. 1.

²⁶ Jean-Rodolphe DE SALIS, *Simonde de Sismondi. La vie et l'œuvre d'un cosmopolite philosophe*, Paris, Champion, 1932, XV-481 p.; B. REIZOV, « Sismondi et sa méthode historiographique », *Atti del Colloquio...*, Pescia, Roma, 1973, p. 279-288; LOUIS TRENARD, « L'histoire des Français devant l'opinion française », dans *Actes Colloque*, Genève, 1973.

²⁷ Barante à Benjamin Constant, 1807, dans *Revue des Deux Mondes*, 1906, p. 246-247.

acte de combat contre les publicistes qui dénoncent le « désordre des mœurs », la « licence des opinions » connue sous le nom de philosophie, les violences de la Terreur, une réplique aux historiens de la Révolution, tel Charles de Lacretelle, hostiles à la Convention.

Ainsi, Guizot célèbre dans ses cours en 1820 la « bataille décisive » de notre histoire qui conclut cette lutte que menait « depuis plus de treize siècles, le peuple vaincu pour secouer le joug du peuple vainqueur ». Ce fils d'une victime de la Terreur se refuse à « condamner absolument les révolutions parce qu'elles sont chargées d'erreurs, de malheurs et de crimes ». Le spasme révolutionnaire traduit une transformation en profondeur déjà acquise et réalisée. « Il faut bien dater les révolutions du jour où elles éclatent, c'est la seule époque précise qu'on puisse leur assigner ; mais ce n'est pas celle où elles s'opèrent. Les secousses qu'on appelle des révolutions sont bien moins le symptôme de ce qui commence que la déclaration de ce qui s'est passé²⁸. »

Guizot aborde également l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre* ; elle repose sur vingt-cinq volumes de documents relatifs au XVII^e siècle anglais. Guizot se flatte de mieux comprendre ces épisodes que ses confrères anglais car il a, lui, l'expérience d'une révolution.

Libéral également, Thiers élabore une *Histoire de la Révolution française*, au printemps 1822. Il expose son dessein en ces termes : « Je veux essayer de l'histoire, point du tout d'un ouvrage à considération, mais de l'histoire, unir le poème à la philosophie, faire, en un mot, celle des choses comme elles sont, vivantes et pourtant enchaînées, détaillées et massées tout à la fois. »

Il exploite de nombreuses sources : le *Journal de Paris*, les mémoires de Bertrand de Molleville, de Bouillé, de Dumouriez, de Durand Lailane, la correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck ; le *Moniteur* est son guide principal ; il interroge les survivants, surtout le baron Louis et le général Foy ; lit l'*Histoire de la Révolution*, de Rabaut-Saint-Étienne, le *Précis historique de la Révolution* que Charles de Lacretelle publia de 1801 à 1806, les *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française* que Mme de Staël avait mis en vente en 1818... Sa documentation est sérieuse, abondante même. Mais cet admirateur de La Fayette décrit les causes et la marche de la Révolution française en projetant dans la décennie 1789-1799 les conflits de la politique de la Restauration²⁹.

Thiers veut « peindre » autant qu'expliquer ; il admire les peintres, il se pose en critique d'art ; il nourrit des ambitions littéraires. Son principal mérite réside, en effet, dans le choix des détails à mettre en valeur ; il montre souvent là une intuition pénétrante. Mais sa philosophie, éparse, émietlée au fil des dix volumes, n'apparaît pas toujours nettement. Le récit semble faire naître la pensée. La thèse fataliste s'y devine, mais c'est

²⁸ Jean EHRARD et Guy PALMADE, *L'histoire*, 1964, p. 57.

²⁹ Jacques GODECHOT, *Un jury pour la Révolution*, Paris, Laffont, 1974, p. 81, p. 90-91, p. 102-104.

parce que Mignet, l'ami de Thiers, venait de l'exposer de manière plus frappante.

Les deux premiers tomes de l'*Histoire de la Révolution française* de Thiers paraissent en 1823; ils sont médiocres au dire de tous les critiques. Les suivants s'échelonnèrent de 1824 à 1827 et ne portent leur plein message qu'à la veille de 1830. Or, en 1824, François Mignet publie, lui aussi, une *Histoire de la Révolution française* qui marque une place décisive dans l'historiographie de la révolution. «M. Mignet, reconnaît Sainte-Beuve, en 1846, fut le premier qui fit une histoire complète, abrégée, un tableau d'ensemble vivant et rapide, un résumé frappant, théorique, commode ³⁰.»

Arrivant à Paris en pleine bataille romantique, le jeune avocat aixois lit, avec un vif intérêt, les romans de Walter Scott, puis il analyse les méthodes de l'histoire narrative illustrée par le baron de Barante. L'historien des ducs de Bourgogne cherche à peindre avant tout; il introduit dans son livre le plus grand nombre de documents, chroniques, manifestes, harangues, sermons; il réduit au minimum les commentaires. Cette façon d'écrire l'histoire, assez nouvelle, très nettement influencée par Walter Scott, est critiquée par le comte de Sainte-Aulaire, défendue par Chateaubriand. Selon Mignet, l'histoire n'est pas un regard sur le passé, elle est une intelligence du passé. Il apprécie davantage les *Mémoires sur les Révolutions d'Angleterre* de Guizot, en 1823. Mais, en 1825, l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* que publie Augustin Thierry, est pour Mignet une véritable révélation. À ce livre, il consacre le plus long de tous les articles qu'il ait jamais confiés au *Courrier français*. Il est littéralement fasciné par ce qu'il appelle «le système de découvertes» de Thierry et qui est, en réalité, une hypothèse de travail, à savoir l'antagonisme des vainqueurs et des vaincus. Pour Mignet, le génie de l'historien consiste à découvrir, par une patiente observation des faits, les explications et les lois qui ordonnent la matière historique. Il insiste sur la nécessité de se mettre «dans la position» de ceux dont on retrace l'histoire. Il prend conscience, avec une sorte d'émotion inquiète, de l'immensité inépuisable, toujours renouvelée, du travail historique et il avoue dans une lettre de 1825: «Il s'opère une révolution véritable dans la manière de voir et de traiter toutes choses ³¹...»

En 1825, toujours dans le *Courrier*, présentant les *Oeuvres complètes* de Machiavel, Mignet définit sa philosophie de l'histoire: l'histoire est un enchaînement inexorable de causes et d'effets; les causes résident dans la nature humaine qu'il convient d'observer attentivement. Cette science conduit à la politique: pour gouverner les hommes, il faut bien connaître leurs comportements. La connaissance rationnelle du passé humain doit permettre une organisation rationnelle du présent et une cons-

³⁰ SAINTE-BEUVE, «Les historiens modernes de la France», dans *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1846, p. 1090-1109.

³¹ Yvonne KNIBIELHER, *Naissance des sciences humaines: Mignet et l'histoire philosophique au XIX^e s.*, Paris, Flammarion, 1973, p. 104-110.

truction rationnelle de l'avenir. «La science de l'avenir n'est pas autre que celle du passé», formule qui annonce les espérances d'Auguste Comte.

Dans l'immensité du passé, un changement l'emporte sur tous les autres et doit donner la clé de tous, c'est la Révolution française. Mignet décide en 1822 de l'expliquer, donc de la justifier. Il n'ignore pas les risques de son entreprise au moment de la réaction ultra. Il consacre deux ans à la préparation de son œuvre, dans une sorte de dévotion fervente: «L'histoire de la Révolution française est un des plus magnifiques sujets qui puissent échoir [sic] à un historien!»; ainsi commence l'article que Mignet consacre, dans le *Courrier français*, aux deux premiers volumes de *l'Histoire de la Révolution*, de Thiers. Ce sujet le pénètre à tel point que toute sa pensée s'en trouve orientée désormais, tout ce qu'il écrit dans les périodiques, tout ce qu'il expose dans les cours publics de l'Athénée, toute son activité intellectuelle se rapporte de près ou de loin à la Révolution. Ses lectures l'y ramènent, les événements contemporains aussi, car il les juge à travers elle. Plus que pour tout autre historien de sa génération, ce drame gigantesque devient le fait historique par excellence, l'explication de toute l'histoire humaine: le passé et l'avenir sont illuminés par cet embrasement.

Pour mieux l'expliquer, il recourt à la méthode comparative dont Montesquieu lui donnait l'exemple: il cherche dans l'histoire européenne d'autres types de révolution afin d'en dégager les constantes: les révolutions «devraient offrir aux peuples une sorte d'enseignement mutuel... Si le flambeau de l'expérience n'a pu servir à conduire une révolution, il peut encore éclairer ceux qui cherchent à la finir», expose-t-il dans ses cours de l'Athénée et dans ses articles du *Courrier français*.

Mignet est convaincu que les révolutions, même si elles se distinguent par leur but, suivent toutes une marche commune avec quelques différences accidentelles. «Les peuples peuvent être considérés comme des espèces d'individus et sont soumis aussi aux lois universelles de la nature; pour eux, comme pour tout ce qui existe, le mouvement est la condition de la vie.» Les révolutions sont inhérentes à l'économie de l'univers.

La référence aux sciences de la nature écarte tout moralisme. Les causes peuvent être différentes, mais la marche des révolutions est commune. Au lieu de l'acceptation newtonienne du vocabulaire révolution, Mignet adopte le sens donné aux révolutions d'Angleterre qui implique la violence. La violence qui déclenche des forces irrationnelles et incontrôlables est dangereuse, mais elle peut s'admettre si elle se propose «l'amélioration de la condition des hommes et le perfectionnement de la civilisation». Ceux qui résistent provoquent les violences. «Tandis qu'une révolution marche toujours au bien et y arrive quelquefois par le mal, une contre-révolution a toujours le mal pour soutien et pour guide. Il n'y a pas de pire révolution qu'une révolution rétrograde.»

Entre les révolutions, une filiation se dégage: le progrès humain s'affirme, la conquête de la liberté se consolide. Les hommes sont

condamnés à conquérir leur liberté, ainsi se concilient le déterminisme et la liberté, ainsi s'exprime la thèse « fataliste » de Mignet. Thierry découvrait la geste héroïque du Tiers-État et les premières formes de la liberté durant le Moyen Âge, Mignet montre aux libéraux leurs vraies traditions dans les débats de la Constituante, dans les drames de la Convention, dans les conflits du Directoire. Le rationalisme de Mignet, fils des Lumières, arrache l'héritage révolutionnaire aux romantiques et aux républicains pour le confier aux libéraux³². Ce bréviaire inspira les combattants de Juillet.

Le général Foy confie à Villemain, en 1825, sa satisfaction devant la production historique ; je lis avec intérêt, dit-il, les écrits

de votre ami Thierry éloquent avec des lambeaux de chroniques barbares et qui a, pour moi, découvert le Moyen Âge comme Colomb l'Amérique ; de mon ami Barante si touchant et si neuf dans ses *Mémoires*, de Mme de la Rochejacquelein, de Philippe de Ségur vraiment admirable et d'un intérêt qui dévore dans son récit de Moscou, enfin de deux jeunes gens de notre bord qui ont grand succès et grand avenir, je crois, Mignet et Thiers³³...

Ainsi, même dans l'historiographie de la Révolution, le règne de Louis-Philippe n'est pas un début.

* * *

Au lendemain des Trois Glorieuses, instinctivement, les historiens, comme les autres citoyens, éprouvent le besoin de déceler l'ampleur des transformations, la fécondité des nouveautés, les espérances de l'avenir. Libéré de toutes charges politiques, Chateaubriand perçoit ce renouveau. Dans sa préface aux *Études historiques*, écrite en 1831, il observe : « Les sociétés anciennes périssent ; de leurs ruines sortent des sociétés nouvelles ; lois, mœurs, usages, coutumes, opinions, principes même, tout est changé. Une grande révolution est accomplie : la France doit recomposer ses annales pour les mettre en rapport avec les progrès de l'intelligence. » Cette histoire s'est élargie sur deux plans : « maintenant l'histoire est une encyclopédie, il y faut tout faire entrer, depuis l'astronomie jusqu'à la chimie, depuis l'art du financier jusqu'à celui du manufacturier, depuis la connaissance du peintre, du sculpteur et de l'architecte jusqu'à celle de l'économiste, depuis l'étude des lois ecclésiastiques, civiles et criminelles jusqu'à celle des lois politiques ». Géographiquement, l'historien ne peut plus se limiter à sa patrie : les idées circulent dans le monde entier, les révolutions se déclenchent en chaîne.

À la veille de 1830, selon Chateaubriand, deux écoles se distinguaient : l'école descriptive créée par Prosper de Barante, l'école fataliste illustrée par Thiers et Mignet. Toutes deux offrent des inconvénients : la première ne présente aucune réflexion et néglige l'histoire de l'espèce. L'historien doit toujours songer qu'en tout homme coexistent l'homme

³² Ces considérations sur Mignet sont tirées de la thèse de Yvonne Knibiehler. p. 119-165.

³³ P. MOREAU, *op. cit.*, p. 189-193.

de son siècle et l'homme de tous les siècles. « Il faut donner aux personnages le langage et les sentiments de leur temps, ne pas les regarder à travers nos propres opinions principale cause de l'altération des faits. » Le système fataliste tombe dans l'excès opposé: il bannit l'individu pour ne s'occuper que de l'espèce. « De même qu'un siècle influe sur un homme, un homme influe sur un siècle; et si un homme est le représentant des idées du temps, plus souvent aussi, le temps est le représentant des idées de l'homme. » Heureusement Thierry, Guizot et Sismondi ont été « les grands réformateurs de notre histoire nationale... La perfection serait de concilier l'histoire philosophique, l'histoire particulière, l'histoire générale, d'admettre des réflexions, des tableaux, les grands résultats de la civilisation³⁴. »

Michelet, au même moment, cherche à se situer dans cette tradition. Dans son *Introduction à l'histoire universelle*, en 1831, il se démarque de Mignet et de l'école fataliste. « Avec le monde a commencé une guerre qui doit finir avec le monde et pas avant: celle de l'homme contre la nature, de l'esprit contre la matière, de la liberté contre la fatalité. L'histoire n'est pas autre chose que le récit de cette interminable lutte. Dans les dernières années, la fatalité semblait prendre possession de la science comme du monde. Elle s'établissait paisiblement dans la philosophie et dans l'histoire. » « La liberté doit retrouver sa place dans la société et donc dans l'histoire. »

En 1833, Michelet avoue: « L'immense, la consciencieuse histoire de notre vénérable Sismondi, les beaux récits des deux Thierry, voilà les livres qui ne m'ont jamais quitté. Toutefois, je dois davantage à ceux de M. Guizot. » En 1856, il affirme que Sismondi est son seul devancier, mais dans ses cours du Collège de France, il a pris soin de préciser ce qu'il acceptait ou admirait ou condamnait dans l'*Histoire des Français*³⁵.

Dans la Préface à l'*Histoire de France*, pour l'édition de 1869, il commente la manière d'Augustin Thierry: « Lorsque je commençais, un livre de génie existait, celui de Thierry. Sagace et pénétrant, délicat interprète, grand ciseleur, admirable ouvrier, mais trop asservi à un maître. Ce maître, ce tyran, c'est le point de vue exclusif, systématique de la perpétuité des races. » L'auteur du *Tableau de la France* rappelle que l'environnement agit sur les hommes et surtout que le puissant travail de soi sur soi, transforme l'individu. Acte de confiance. « La vie a sur elle-même une action de personnel enfantement qui, de matériaux préexistants, nous crée des choses absolument nouvelles... La France a fait la France... Elle est fille de sa liberté. Dans le progrès humain, la part essentielle est la force vive qu'on appelle l'homme. L'homme est son propre Prométhée. »

C'est par rapport à Thierry, à Guizot, à Sismondi que Michelet se situe. Il ne nie pas l'héritage, mais il en souligne les faiblesses. Les historiens tenaient compte des races, mais non du sol, du climat, des aliments,

³⁴ Jean EHRARD et Guy PALMADE, *op. cit.*, p. 189-193.

³⁵ Oscar HAAC, *Les principes inspireurs de Michelet*, Paris, P.U.F., 1951, p. 149-

de tant de circonstances physiques ou physiologiques. Ils analysaient les lois, les actes politiques, mais non les idées, les mœurs, le grand mouvement progressif de l'âme nationale. Enfin, Michelet défend la subjectivité de l'historien. Comme l'artiste, l'historien doit se confondre avec son œuvre et non pas, comme Barante l'a fait pour Froissart, s'effacer en écrivant. « L'histoire dans le progrès du temps, fait l'historien bien plus qu'elle n'est faite par lui³⁶. »

Là est la nouveauté profonde de la conception historique de Michelet. Elle est liée effectivement à la Révolution de Juillet. Dans ses notes, il écrit en mai ou juin 1830: « Dans ce moment-ci, ce qui avait été engagé dans la royauté et le sacerdoce, se trouve en position de parler pour soi. Spectacle nouveau de voir cet enfant colossal... Un être qui jamais n'avait agi, ni parlé: Non pas le peuple d'une ville, non pas le peuple des campagnes, mais le peuple: 30 millions d'habitants! » Dans l'*Introduction à l'Histoire Universelle*, en 1831, il redit: « Après la victoire, on a cherché le héros et l'on a trouvé tout un peuple ». Il date de juillet 1830 la naissance de sa propre personnalité: « J'ai commencé à être, c'est-à-dire à écrire à la fin de 1830³⁷. »

Formé par son œuvre, fier de son action, Michelet se montre sévère pour ses devanciers. Dans une note prise en préparant la préface de 1869, il écrit: « Qu'ai-je trouvé en 1830? Élan national. 1° Un grand livre fort, systématique [Guizot], 2° École anti-nationale. Forme terne et blafarde de Mably. 3° Barante, néant. Sismondi, Annales³⁸. »

« Le XIX^e siècle est le siècle de l'histoire », proclame Augustin Thierry. La formule est exclusive et excessive. Néanmoins, il est vrai que la vision du monde, au printemps romantique, doit beaucoup à l'histoire. Elle explique le présent par le passé et elle oriente vers l'avenir. Les historiens comme Michelet deviennent des prophètes, comme Saint-Simon et Fourier. Pour comprendre cet univers qui émerge d'une révolution mais qui s'achemine vers d'autres, il faut s'appuyer sur les leçons du passé. Partant d'une érudition précise, les historiens s'élancent vers les synthèses aventureuses qui englobent l'évolution humaine, et s'accordent avec la philosophie du progrès.

Avec lucidité, Thierry saisit, en 1834, le décalage qui s'était produit dans les deux niveaux de l'histoire, entre la conception traditionnelle et les efforts des novateurs. La Révolution a agi comme un révélateur, a déterminé une prise de conscience; c'est le sens de la phrase de Michelet relative à son illumination intérieure: « Si la Révolution (dans la conception de l'histoire) était accomplie pour les esprits d'élite, elle ne l'était pas encore pour la masse du public. Si MM. Guizot, Sismondi et Barante trou-

³⁶ Jean EHRARD et Guy PALMADE, *L'histoire*, 1964, p. 265.

³⁷ Paul VIALLANEIX, *La voie royale. Essai sur l'idée de peuple dans l'œuvre de Michelet*, Paris, Delagrave, 1959, p. 244.

³⁸ Oscar HAAC, *op. cit.*, p. 173.

vaient des lecteurs enthousiastes, Velly et Anquetil avaient sur eux l'avantage d'une clientèle bien plus nombreuse³⁹. »

1830 ne constitue pas une rupture. La culture d'ailleurs, ne souffre pas de « révolution », elle n'est ni violence, ni destruction, mais convergence et progrès cumulatif. Toutefois, sous la Monarchie de Juillet, l'accélération des recherches, l'enthousiasme des chercheurs, le développement de l'érudition, l'ampleur des synthèses, l'audace des interprétations donnent l'impression à Michelet, à Thierry, à Châteaubriand d'un puissant renouveau et d'une aube lumineuse pleine d'espérances.

³⁹ Augustin THIERRY, *Dix ans d'études historiques*, 1834, p. 21.